

FOCUS SUR QUELQUES SUJETS POLEMIQUES

#TraitementRaisonnéPlanètePréservée



GACHES CHIMIE
GLOBAL CHEMICAL SOLUTIONS



LE ROADSHOW
DES SPECIALISTES

Anti algue moutarde (bromure de sodium)

Demande de réévaluation des risques par les autorités suédoises :

- 2022 changement de la classification et donc de l'étiquetage à réaliser par les producteurs (délai 6 mois)
- 2023 un confrère annonce l'interdiction de la vente

Aujourd'hui si le produit est correctement étiqueté, nous vous confirmons que vous avez le droit de le vendre, il n'est pas question à l'heure actuelle de le retirer du marché.

Des études similaires ont été menées en 2017 au Canada, le produit a été finalement confirmé sur le marché

Attention aux alternatives anti algues moutardes liquides dont certaines ont des teneurs en sulfate de cuivre élevées et qui présentent par conséquent des risques pour les revêtements des piscines et qui ont des efficacités « toute relative » sur les algues- dites tenaces



**RAPPEL : L'ANTI ALGUE MOUTARDE
S'UTILISE EN COMBINAISON D'UNE
CHLORATION CHOC**



Focus sur La sur-stabilisation : stop à la désinformation

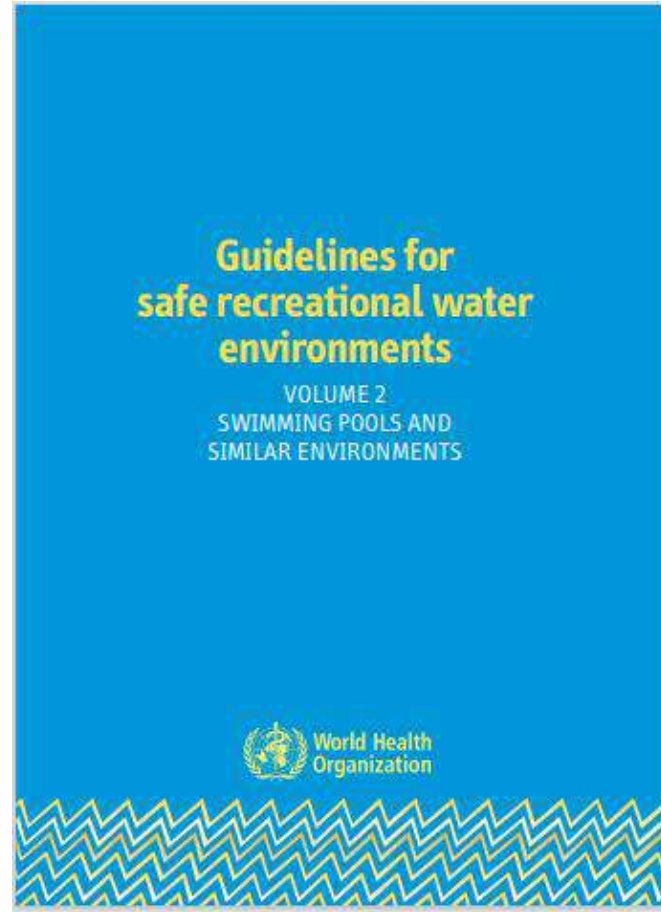
« Au delà de 80 ppm d'acide cyanurique, la piscine est sur stabilisée et il faut la vidanger partiellement voire totalement »

« le taux de stabilisant ne doit jamais dépasser 80 ppm, la piscine est sur stabilisée et il y a donc un blocage de l'activité du chlore »

Alors d'où vient cette fausse croyance ?

Au delà du lobbying de certains pour la promotion d'alternative au chlore stabilisé, la réglementation Française en piscine collective et uniquement en piscine collective impose 75 ppm maximum de stabilisant. D'où un amalgame.

Un peu de factuel...



Reprenons les conclusions du rapport de l'OMS

« At low levels of cyanuric acid, there is very little effect; as the cyanuric acid level increases, however, the disinfecting and oxidizing properties of the free chlorine become progressively reduced. High levels of cyanuric acid cause a situation known as 'chlorine lock', when even very high levels of chlorine become totally locked with the cyanuric acid (stabilizer) and unavailable as disinfectant; however, this does not occur below cyanuric acid levels of 200 mg/l. »

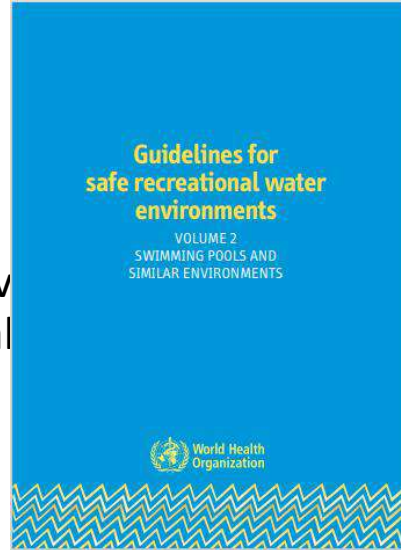
A de faibles niveaux d'acide cyanurique il y a très peu d'effet ;

Cependant, à mesure que le niveau d'acide cyanurique augmente, les propriétés désinfectantes et oxydantes du chlore libre diminuent progressivement.

Des niveaux élevés d'acide cyanurique provoquent une situation connue sous le nom de « **blocage du chlore** », dans laquelle même des niveaux très élevés de chlore deviennent totalement bloqués par l'acide cyanurique et ne sont plus disponibles comme désinfectant ;

Cependant, cela ne se produit pas en dessous des niveaux d'acide cyanurique de 200 mg/l.

élevé
(stabilisateur)



Au-delà du référentiel de l’OMS, nous nous appuyons aussi sur les pratiques de nos voisins européens en collectivité qui fixent par exemple au Royaume Unis, un seuil à 200 ppm de stabilisant pour affirmer qu’une piscine reste désinfectée et désinfectante.

Notre expérience de 50 ans sur le marché de la piscine privée nous permet également d’affirmer qu’une piscine verte avec un taux de stabilisant supérieur à 200 ppm est « rattrapable », il suffit d’appliquer les règles de l’art pour le traitement choc des piscines.

PISCINE VERTE ? ... OU VERTE ?

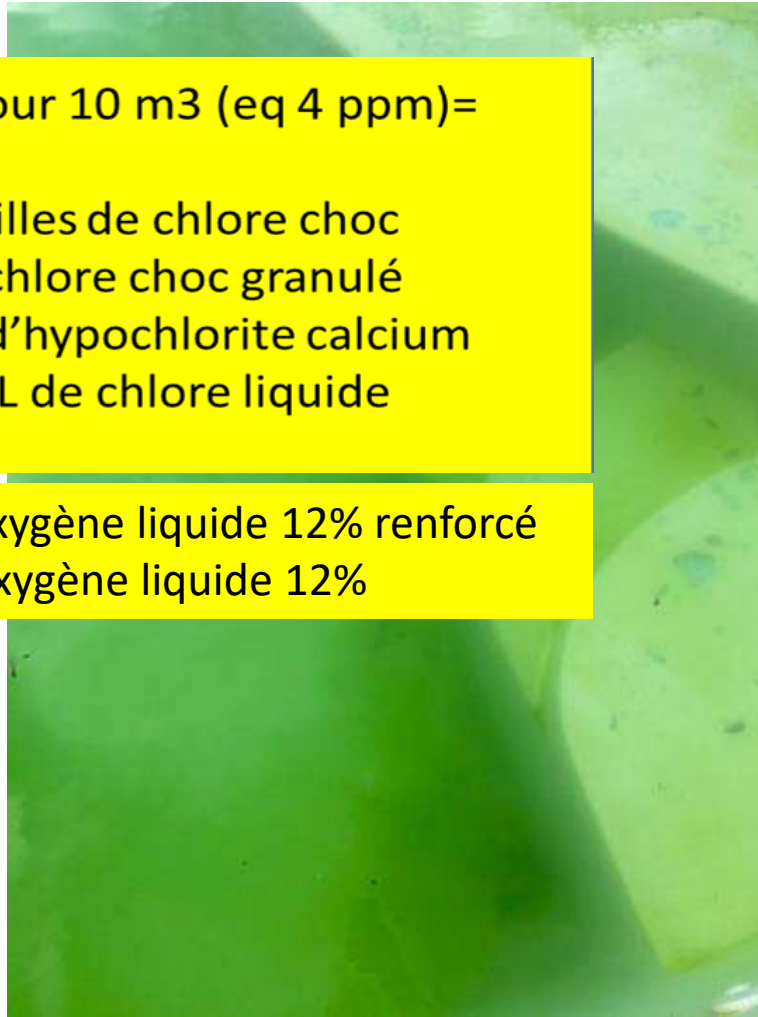
1 DOSE CHOC pour 10 m³ (eq 4 ppm)=

4 pastilles de chlore choc
75 gr chlore choc granulé
60 gr d'hypochlorite calcium
300 mL de chlore liquide

OU 1 L d'oxygène liquide 12% renforcé
3 L d'oxygène liquide 12%



Apparition d'algues : 1 dose choc



**Piscine verte – encore transparente :
1 dose choc X 2**



**Piscine verte – on ne distingue pas la
première marche : 1 dose choc X 4**

Focus sur les phosphates

Phosphates = nutriments pour les algues (orthophosphates H_2PO_4^- , HPO_4^{2-} , PO_4^{3-})

Pas d'algues = pas de problèmes liés aux phosphates La nourriture ne donne pas vie aux algues

Traiter les phosphates = sécurité au cas où 1 jour il n'y a pas de chlore tout comme l'utilisation d'un algicide peut être une autre sécurité.

Il existe 2 catégories de phosphates : les orthophosphates et les organo-phosphates

D'où proviennent les phosphates dans une piscine ?

- Une accumulation et une décomposition de matière organique dans le fond de la piscine (végétations, feuilles...) (**orthophosphates**)
- ruissellement d'engrais pour les piscines à proximité d'exploitations agricoles (**orthophosphates**)
- des produits séquestrant de métaux ou de calcaire (**organo-phosphates**)



Analyse des phosphates

*Les analyses « phosphates » regroupent indifféremment les orthophosphates et les organo-phosphates or
seuls les ortho-phosphates sont responsables de la croissance des algues*

Après un traitement anti calcaire ou anti métaux, une analyse révélera une forte teneur en phosphate : or il s'agit d'organo-phosphate qui n'alimenteront pas les algues

La présence d'algues modifie la lecture car les phosphates ont été captées par celles-ci pour leur croissance donc l'analyse du taux de phosphate n'est pas exacte voire basse

Les algues contiennent des phosphates : quand on les tue on va donc en réintroduire dans l'eau

Donc en présence d'algues et au lendemain d'un traitement choc : pas d'analyse des phosphates



Traitement des phosphates

- Les produits anti-phosphates du marché **suppriment uniquement les ortho-phosphates**
- Les produits anti-phosphates ont tendance à troubler l'eau : c'est normal, **ils agissent de la même façon qu'un flocculant (attention filtres à cartouches)**

Les phosphates ayant plusieurs sources de provenance, il est tout à fait possible de les limiter :

- En retirant les feuilles et brindilles de la piscine qui en se décomposant vont libérer des phosphates
- En nettoyant le fond de la piscine régulièrement
- En traitant régulièrement sa piscine pour éviter le développement d'algues avec un taux de désinfectant et un pH adéquats

Focus sur les pH- liquides

- pH- liquide 15% : clients mécontents en raison de la « sur consommation »
- pH- liquide multi acides : risques avec certaines régulations du marché de certains fabricants
- pH- liquide à base d'acide chlorhydrique 25% ou 33% : attention à la compatibilité des régulations
- pH- liquide 35% ou 40% : vente interdite dans cette concentration aux particuliers, dilution possible dans un bac de dosage dans le cadre d'une prestation d'entretien
- Reconstitution à partir de poudre ou pastille.
Attention au dosage : 25 kg de solide (poudre ou pastilles) sont nécessaires pour reconstituer l'équivalent d'un bidon de 20 litres (35 – 40%) et non « quelques pastilles par bidon »

Après les maisons à énergie
positive... les piscines à eau
positive



31 Juillet – 5 Novembre Un peu plus de 3 mois sans contre lavage de ce filtre rempli de GAROfiltre (média filtrant verre)

La vanne du trop plein fermée depuis plusieurs mois permet de profiter des eaux de pluie et par conséquent de l'élévation du niveau de l'eau dans le bassin : ainsi le lavage du filtre ne nécessitera pas de remise à niveau.



Pour rappel le GAROfiltre n'est pas sujet à encrassement biologique (contrairement au sable), la pression du manomètre n'est ainsi due qu'aux impuretés retenues par la filtration. Cette caractéristique permet ainsi d'espacer la fréquence des contre lavages et réduire à 0 le besoin en eau pour le lavage du filtre.

Changeons nos habitudes, faisons changer les habitudes de nos clients





LE ROADSHOW
DES SPECIALISTES



Merci de votre attention

INSTAGRAM



FACEBOOK

